



COMMUNICATION

Intrusion de gens du voyage : La ville réagit fermement

Communiqué de presse du 12 juin 2023

Publié le 12 juin 2023

Comme chaque année à cette période, les communes de la presqu'île doivent faire face à des installations illégales de la communauté des gens du voyage sur des terrains publics ou privés non prévus pour leur accueil. Après Guérande et Herbignac la semaine passée, c'est aujourd'hui La Baule-Escoublac qui a subi l'irruption de deux convois importants, un sur un nouvel espace communal proche de l'aérodrome et l'autre sur une parcelle privée appartenant à un agriculteur et voisine de la déchetterie.

Pourtant, par anticipation, étaient en cours, des échanges pour trouver des solutions légales et acceptables pour chacun, dans le respect des riverains et de l'environnement.

La Ville de La Baule-Escoublac condamne fermement ces intrusions qui s'apparentent à un envahissement. Les élus baulois et les forces de sécurité sont allés à leur rencontre pour leur demander, malgré des échanges tendus, de respecter les sites et leurs riverains. Des patrouilles de Police municipale s'effectueront régulièrement tout au long de leur présence.

D'ores et déjà, des dispositions ont été prises pour sécuriser les périmètres concernés et éviter les prises d'eau et les branchements électriques sauvages. La Ville a également mis en oeuvre tous les moyens légaux à sa disposition pour permettre l'expulsion des intrus dans les meilleurs délais : constat d'huissier, dépôt de plainte puis saisine des autorités de l'Etat.


Avec l'ensemble des élus locaux concernés, je demande encore un fois à l'État de cesser de se défaire sur les communes qui sont sans moyens face à de telles méthodes illégales, et au contraire de trouver rapidement des solutions efficaces pour réprimer très durement de tels agissements qui vont à l'encontre de la loi.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

